

Assassinat brutal d'un ressortissant malien en France : La communauté malienne sous le choc

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 30 AVRIL 2025

1768

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dissolution de tous les partis politiques

Une grave atteinte à l'ordre démocratique



Affaire Clément Mamadou Dembélé : Non-lieu
prononcé suite à des menaces de mort présumées



Crise politique en Afrique de l'Ouest : Les défis de
la démocratie



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.11



P.14



P.21



Une /

Dissolution de tous les partis politiques : Une grave atteinte à l'ordre démocratique.

P.4

Brèves /

BURKINA FASO : Le Premier ministre du Faso annonce des progrès dans la création de la Force unifiée de l'AES

P.11

Retrait des troupes françaises du Sénégal : Une réorganisation militaire en Afrique de l'Ouest et centrale

P.11

FAMA : Une victoire contre le terrorisme à Sébabougou

P.12

Gabéro : Une commune en détresse face à la gabegie et à l'impunité

P.12

Actualité /

Assassinat brutal d'un ressortissant malien en France : La communauté malienne sous le choc

P.14

Affaire Clément Mamadou Dembélé : Non-lieu prononcé suite à des menaces de mort présumées

P.16

Politique /

Crise politique en Afrique de l'Ouest : Les défis de la démocratie

P.19

Concertations sur la dissolution des partis politiques : La nation retient son souffle avant la fin de la phase nationale

P.21

Culture & société /

Guinée : Un homme se mutilé à Doko suite à la consommation de produits aphrodisiaques

P.24

International /

Beijing, immersion dans la culture chinoise : Entre sagesse ancestrale et art du thé

P.25

Cinéma, paysages et passerelles interculturelles : Regard sur Ne Zha 2 entre la Chine et la France

P.27

La Chine : Résiliente en dépit de tout

P.29

Sport /

Le Mali : Un vivier de talents footballistiques en devenir

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Yousseuf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Dissolution de tous les partis politiques

Une grave atteinte à l'ordre démocratique

Présentées comme une avancée de démocratie au Mali, les conclusions des consultations sur la Charte des partis politiques apparaissent plutôt comme des me-

sures démocratiques. Avec quelles conséquences proches et lointaines sur le climat socio-politique ? Nul ne saurait le dire.

Le 29 avril 2025 restera une date noire pour le Mali, marquée par la lecture des recommandations de la consultation des forces vives de la nation au Centre international de Conférence de Bamako (CICB). Présidée par le Premier ministre le Général de Division Abdoulaye Maïga, cette assemblée a abouti à des recommandations majeures et sombres pour l'avenir politique du pays.

La principale recommandation issue de ces concertations est la dissolution de tous les partis politiques actuels. Cette décision radicale viserait à assainir le paysage politique malien en réduisant le nombre de formations et en imposant des conditions strictes pour la création de nouveaux partis. Désormais, toute nouvelle formation politique devra justifier d'une caution de 100 millions de francs CFA,

d'un dirigeant âgé de 25 à 75 ans, et d'une représentation territoriale équilibrée. A nom de quoi les riches et très riches auraient seuls le droit faire de la politique ?

Parallèlement à cette dissolution, il est également proposé d'instaurer une plus grande rigueur dans le fonctionnement des partis politiques. Ainsi, les chefs de village, de fraction ou de quartier, les leaders religieux et les organisations de la société civile se verront interdire de se présenter à une élection ou de participer à une campagne électorale. De plus, le financement public des partis politiques sera supprimé, et tout regroupement politique devra disposer d'une existence juridique claire.

Une autre recommandation importante concerne la relecture de la charte des partis politiques, notamment en ce qui concerne le statut de chef de file de l'opposition. Si le poste de chef de file est appelé à disparaître, le statut d'opposition politique sera maintenu dans la charte, garantissant ainsi une représentation équilibrée des différentes sensibili-

tés politiques.

La consultation des forces vives de la nation a également entériné l'élévation du Général d'Armée Assimi Goïta au rang de Président de la République, avec un mandat renouvelable de cinq ans. Cette nomination marque un tournant dans l'histoire du Mali, avec un déni de démocratie qui ouvre la voie à une gouvernance sans légitimité.

La dissolution de tous les partis politiques et l'élévation du Général Assimi Goïta à la présidence de la République constituent des violations majeures des règles élémentaires de la démocratie malienne. Ces recommandations, fruit de consultations approfondies un peu entre soi, visent officiellement à renforcer la stabilité politique du pays et à garantir une représentation équilibrée des différentes forces en présence. La requête mentionne plusieurs recommandations spécifiques concernant la réforme politique au Mali, notamment en ce qui concerne le nomadisme politique, la révision de la charte de la Transition, la compo-

sition des organes politiques, la représentativité des femmes et des jeunes, ainsi que d'autres mesures visant à garantir la transparence et la démocratie.

Orienter les ressources allouées à ce poste vers les projets de développement et réaliser un audit des fonds déjà alloués. De plus, il est recommandé d'interdire le nomadisme politique en élargissant l'article 106 de la Constitution à tous les élus et représentants de partis aux postes nominatifs, et de prendre des mesures disciplinaires contre les partis qui accueillent des élus nomades.

Il est également proposé de réviser la charte de la Transition en installant le Général d'Armée Assimi Goïta comme Président de la République pour un mandat renouvelable de cinq ans à partir de 2025, de maintenir les organes actuels jusqu'à la pacification du pays, de suspendre les questions électorales jusqu'à cette pacification, et de réaliser un audit du fichier électoral par une structure indépendante après la dissolution des partis.



D'autres recommandations incluent le respect du genre dans la composition des bureaux politiques, la suspension d'un parti en cas de trouble à l'ordre public, la garantie de la représentativité des femmes et des jeunes, l'interdiction des alliances contre nature lors des élections, la mise en place d'une commission de suivi et d'évaluation des recommandations, l'exigence d'une caution pour être candidat à l'élection présidentielle, l'instauration d'un scrutin à un seul tour, et la réglementation du parrainage politique.

Ces recommandations sont présentées comme essentielles pour permettre au pays d'avancer et de tourner les pages obscures de son histoire. Elles font partie d'un ensemble de réformes en totale violation de la Constitution du 22 juillet 2023 et des recommandations des Assises de la Refondation.

Ces recommandations visent, d'après les autorités et leurs soutiens, à renforcer la démocratie, à lutter contre les dérives autocratiques

et les lourdeurs bureaucratiques, à garantir la liberté d'expression et d'opinion, et à assurer la transparence des actes refondateurs de l'État pour le bénéfice de la diversité de la population. Les recommandations mentionnées semblent s'inscrire dans une perspective de réforme du système politique visant à renforcer la transparence, l'éthique et la responsabilité des partis politiques. Voici une analyse détaillée de chacune des recommandations :

1. Suppression du financement public des partis : Cette mesure vise probablement à limiter l'influence de l'argent sur la politique et à responsabiliser les partis politiques quant à la gestion de leurs ressources financières. Cependant, cela pourrait également poser des défis en termes de financement des partis et risquer de favoriser les intérêts privés au détriment de l'intérêt public. Et cette mesure est en totale contradiction avec la caution de 200 millions exigés pour la création d'un parti politique.

2. Interdiction des activités politiques : Cette recommandation pourrait être interprétée comme une tentative de limiter les pratiques politiques jugées inappropriées ou abusives. Cependant, il est essentiel de définir clairement ce qui constitue une activité politique et de garantir le respect des libertés fondamentales telles que la liberté d'expression et d'association. Que feront désormais les COREMA, AREMA, AN BI KO et tutti quanti ?

3. Réduction du nombre de partis de 3 à 5 : Cette proposition pourrait viser à rationaliser le paysage politique en concentrant le soutien électoral sur un nombre plus restreint de partis, ce qui pourrait potentiellement renforcer la gouvernance et la stabilité politique. Cependant, il est essentiel de garantir la représentativité des différents courants de pensée au sein de la société. Mais une question cruciale demeure : sur quelle base se ferait le choix des 5 partis miraculés ? Les copains, les parents, les gros blanchisseurs de deniers publics subtilisés pouvant mettre 100 000 000





sur la table ou encore ceux des partis qui ont déjà fait allégeance sur cette promesse ?

Suppression de certains partis politiques : Cette recommandation soulève des questions délicates en matière de démocratie et de pluralisme politique. La suppression de partis politiques doit être justifiée par des motifs légitimes tels que des activités illégales ou contraires aux principes démocratiques, tout en respectant les droits des citoyens à la liberté d'expression et d'association. Elle ne peut-être prononcée que par la justice.

Audit des financements accordés aux partis : Cette mesure vise à accroître la transparence et à lutter contre la corruption en examinant de manière approfondie les sources de financement des partis politiques. Un audit financier peut contribuer à renforcer la confiance des citoyens dans le processus politique et à garantir une utilisation responsable des fonds publics. Mais ce contrôle se fait depuis longtemps par la Cour des comptes. Faut-il la dissoudre aussi ?

Les recommandations en cours sont un déni pur et simple de l'ordre démocratique lui-même, de la bonne gouvernance politique au mépris de tous les textes y compris la Constitution.

Ces décisions ferment la porte à tous les débats avec la classe politique. Et ouvre une période d'incertitude. Que Dieu sauve le Mali !

Moctar Sow



■ Issiaka Tamboura



Selon mes informations, une vive dispute est intervenue cet après-midi entre le Procureur près le tribunal de grande instance de la Commune IV et une juge d'instruction du même tribunal.

À l'origine, c'est le Procureur qui a envoyé sa secrétaire vers la juge pour transmission d'un dossier. Cette dernière est éconduite par la juge qui refuse de prendre le dossier.

Subséquent, le Procureur envoie son aide de camp vers la juge avec le même dossier. Refus encore, mais l'agent dépose le dossier pour partir. C'est à ce moment que la juge se rend, selon mes informations, au secrétariat du Procureur pour remonter les bretelles à l'agent sur lequel elle aurait jeté le dossier. "Ne te mêle pas, c'est entre nous magistrats", lance-t-elle à son interlocuteur.

"L'attitude de la juge a énervé le Procureur qui est sorti de son bureau pour le secrétariat. Là, une vive dispute entre les deux magistrats s'est engagée, suscitant des curiosités. Y a-t-il eu violence physique ? "Non", mais "du grand vacarme"... La situation qui allait dégénérer est rentrée dans l'ordre entre magistrats, assure une source judiciaire.

■ Tahirou J. Ba



Affaire tribunal commune 4:

Faux le procureur n'a pas agresse la juge d'instruction Diakité.

Deux personnes se disputent la propriété d'une parcelle. Une a fait des constructions sur la parcelle. La juge a mis cette personne en prison. Pour la libérer, elle demande à ses parents d'aller démolir les constructions. L'avocat de la personne ne la personne de Me Malick Coulibaly a saisi le procureur pour dire qu'il n'est pas d'accord. Alors le procureur fait appel contre la décision de la juge qui n'est pas contente de ça.

Le procureur lui retourne le dossier.

La juge refuse le dossier et chasse la secrétaire du procureur qu'elle a mis hors de son bureau avec violences verbales.

La bonne dame retourne voir le procureur avec le dossier en pleurs. Le procureur lui retire le dossier qu'il dit à son garde ramener à la juge.

Le garde pars déposer le dossier sur la table de la juge avant de retourner s'asseoir au secrétariat du procureur.

La juge prend le dossier et vient frapper le garde avec ça au secrétariat du procureur.

Le garde ne réagit pas malgré cette violence.

L'avocat Me Lassana Diakité et les policiers présents supplient la juge de se calmer et de laisser le pauvre garde.

Le procureur étant dans son bureau, entend le brouhaha et sort pour s'imprégner de la situation.

Il part derrière la juge qui se dirigeait vers son bureau et lui dit: Ais-

sata mais tu exagères quand même. Tu n'épargnes personne finalement. Ni juge, ni greffiers, ni gardes, ni justiciables. Tu fatigues tout le monde ici juste parce que tu es juge. Sinon tu n'aurais jamais osé frapper ce garde et insulter ma secrétaire. Il lui dit en bambara : i ye be toro yan.

Tu ne t'entends avec personne à cause de ton comportement. Rappeles toi que tout pouvoir a une fin et s'il s'agit de pouvoir j'en ai plus que toi. Pourtant je me mets au niveau de tout le monde pour que la collaboration se passe bien entre nous.

Les agents subalternes ne sont pas tes enfants, ni tes employés ni des esclaves. Si tu en as après moi alors tu viens t'en prendre directement à moi mais pas à ces gens.

Pour ce qui est du dossier, tu ne peux pas refuser de le recevoir puisqu'il s'agit d'un dossier de ton cabinet et c'est déjà sorti chez moi.

Pourquoi te fâcher à cause d'un appel ? Prépare juste le dossier et on l'envoie à la cour d'appel. Pourquoi personnaliser un dossier ?

Le procureur est ensuite retourné à son bureau tout en disant aux agents que si la juge portait encore la main sur quelqu'un de lui passer les menottes et de la lui conduire car elle ne vaut pas mieux que personne.

NB: Ces propos nous ont été rapportés par des témoins de la scène. On apprend que la juge est la femme du substitut qui a exigé récemment au médecin Broulaye Samake d'aller démolir lui aussi ses constructions sur parcelle suite à quoi il l'a mis sous mandat de dépôt parce qu'il a refusé.

Sa femme aussi exige que quelqu'un aille démolir des réalisations sur une parcelle. Seulement cette fois, c'est bloqué par un procureur.

On nous apprend aussi que le procureur et le substit Maiga, mari de la juge, sont de la même promotion dans la magistrature et qu'en plus la juge aussi et la femme du procureur sont de la même promotion également dans la magistrature.

Il faut dire que tout le monde dit au tribunal que la juge en question est très difficile dans la collaboration.

Faites un tour en commune 4 et demandez à n'importe quel juge, greffier, garde ou policier, on vous dira qu'elle n'a pas trop d'égards pour les gens. Il paraît que c'est la fille d'un ancien juge.



Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

■ Malick Konate



#Tribunal_C4 : Le procureur a agressé cet après-midi la juge d'instruction du 3ème cabinet, Mme Aissata Ina Diakité. Selon des témoins, elle a décidé de porter plainte.
#Bèki_Takè #AllonsAuxÉlections

■ Kossa Maiga



"Les FAMA montent en puissance." Cette phrase ronge le cœur et peut détruire la colonne vertébrale de la 5e colonne. Pourtant, la montée est une réalité.
Kala a ma harandi !

■ Ammy Baba Cisse



"J'en appelle au Président de la transition, à son Premier Ministre et au gouvernement, aux membres du CNT, de ne pas augmenter et accentuer les tensions. Qu'ils créent les conditions d'un cadre de rencontre et de dialogue avec les partis politiques et la société civile" Moussa Timbine, Président du Parti "Convergence"



■ Daouda Bakary Kone



"Ne laisse jamais personne te détourner de tes objectifs et de tes rêves. Avance sans faiblir et avec foi"

■ Kadhafi Diakité officiel



Le procureur de la commune 4 à t'il agressé un juge?

Selon mes informations, une vive dispute est intervenue cet après-midi entre le Procureur près le tribunal de grande instance de la Commune IV et une juge d'instruction du même tribunal.

À l'origine, c'est le Procureur qui a envoyé sa secrétaire vers la juge pour transmission d'un dossier. Cette dernière est éconduite par la juge qui refuse de prendre le dossier.

Subséquentement, le Procureur envoie son aide de camp vers la juge avec le même dossier. Refus encore, mais l'agent dépose le dossier pour partir. C'est à ce moment que la juge se rend, selon mes informations, au secrétariat du Procureur pour remonter les bretelles à l'agent sur lequel elle aurait jeté le dossier. "Ne te mêle pas, c'est entre nous magistrats", lance-t-elle à son interlocuteur.

"L'attitude de la juge a énervé le Procureur qui est sorti de son bureau pour le secrétariat. Là, une vive dispute entre les deux magistrats s'est engagée, suscitant des curiosités. Y a-t-il eu violence physique ? "Non", mais "du grand vacarme"... La situation qui allait dégénérer est rentrée dans l'ordre entre magistrats, assure une source judiciaire.

ILM



■ Issa Kaba



Distinction pour le Salon des Médias du Mali pour son initiative en faveur du monde des médias africains.

Cette reconnaissance a été décernée lors du Salon International de l'Audiovisuel au Cameroun.

Djiby Sacko a reçu le trophée des mains du ministre de la Communication du Cameroun.

Vivement la 4^e édition du Salon, prévue du 12 au 15 juin 2025 !



■ Yeah Samake



Aujourd'hui à Ouélessébougou, j'ai eu l'immense honneur d'accueillir Son Éminence As Seyd Cheick Chérif Ousmane Madani Haidara, Président du Haut Conseil Islamique du Mali, lors de son passage vers Sikasso pour la grande célébration du Maouloud.

Devant une population rassemblée, pleine de foi et de respect, j'ai exprimé toute mon admiration et mon amour pour cet homme de paix, de rassemblement et de sagesse.

Son Éminence incarne les valeurs profondes de notre foi : la tolérance, la dignité et l'amour de la patrie. Sa présence illumine nos cœurs et renforce notre engagement pour un Mali uni, fort et prospère.

Que le Maouloud soit pour nous tous un moment de renouvellement spirituel et de bénédictions pour notre pays !

Que Dieu protège Son Éminence et qu'Il bénisse le Mali.

#Respect #Foi #UnitéNationale #Maouloud2024 #CohésionSociale



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Retrait des troupes françaises du Sénégal : Une réorganisation militaire en Afrique de l'Ouest et centrale



Après avoir quitté le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger, les troupes françaises ont entamé leur retrait du Sénégal, marquant le début d'une opération de retrait militaire total d'ici fin septembre. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation plus large de la présence française en Afrique de l'Ouest et centrale. Le lundi 28 avril 2025, un convoi de véhicules militaires français a quitté Dakar, escorté par l'armée sénégalaise, marquant ainsi le début du départ progressif des Éléments français au Sénégal (EFS) qui étaient présents dans le pays depuis 1960. Ce retrait s'accompagne de la restitution progressive de plusieurs emprises militaires françaises au Sénégal. Le 7 mars 2025, la France a remis aux autorités sénégalaises les quartiers Maréchal et Saint-Exupéry. Une commission mixte a été mise en place le 12 février pour piloter cette transition. Cette commission a pour mission d'établir un calendrier de restitution des installations et de poser les bases d'une nouvelle coopération bilatérale en matière de défense et sécurité.

Cependant, ce retrait ne se fait pas sans conséquences sociales. En effet, le licenciement de 162 employés sénégalais des EFS est prévu pour le 1er juillet 2025, conformément à un courrier adressé à l'Inspection régionale du travail par le commandant des EFS, le général Yves Aunis. Ces salariés en CDI, dont plusieurs représentants du personnel, seront accompagnés dans leur reconversion, notamment via un forum des métiers organisé à Dakar. En plus de ces employés directs, plusieurs centaines de travailleurs indirectement employés via des entreprises sous-traitantes sont également concernés.

La décision de retirer les troupes françaises du Sénégal s'inscrit dans la volonté du Président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, élu en 2024, de mettre fin à la présence de toutes bases militaires étrangères sur le sol national. Dès novembre 2024, il avait annoncé cette mesure pour affirmer pleinement la souveraineté du Sénégal, pays indépendant depuis 1960. Son objectif est de redéfinir la coopération militaire dans un cadre totalement nouveau, sans présence étrangère.

Ce retrait des troupes françaises du Sénégal s'inscrit dans un contexte plus large de départ de la France de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, suite à des événements similaires au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger. La base militaire historique d'Abidjan en Côte d'Ivoire a déjà été transférée à l'armée ivoirienne le 20 février 2025.

BURKINA FASO : Le Premier ministre du Faso annonce des progrès dans la création de la Force unifiée de l'AES



Le Premier ministre du Burkina Faso, Rimtalba Jean-Emmanuel Ouédraogo, a récemment déclaré lors d'une interview accordée à la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) que le processus de mise en place de la Force unifiée de la confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) avance de manière significative dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Selon M. Ouédraogo, les dirigeants du Burkina Faso, du Mali et du Niger se sont engagés à établir une armée conjointe pour lutter efficacement contre le terrorisme. Cette initiative vise à renforcer la sécurité dans la région et à coordonner les efforts des différents pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel.

La création de cette Force conjointe de l'AES repose sur une volonté de défense commune et marque une étape importante dans la lutte contre le terrorisme qui sévit dans la région. Les experts militaires des trois pays ont collaboré lors d'une récente réunion à Ouagadougou pour définir les modalités pratiques de mise en place de cette Force unifiée. Cette coopération renforcée entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger témoigne de l'engagement des pays du Sahel à unir leurs forces pour faire face à la menace terroriste qui pèse sur la région. La création de cette Force conjointe de l'AES constitue une avancée majeure dans la lutte contre le terrorisme et devrait permettre une meilleure coordination des actions de sécurité dans la région.

Le Premier ministre burkinabè a souligné l'importance de cette initiative qui dépasse le domaine militaire pour s'étendre à d'autres secteurs, témoignant ainsi de la volonté des pays du Sahel de travailler ensemble pour assurer la stabilité et la sécurité de la région.

Arouna Sidibé

Toutefois, la base militaire de Libreville au Gabon reste opérationnelle, devenant ainsi le seul pôle militaire français en Afrique de l'Ouest et centrale, avec un rôle de coopération renforcé.

Aroua Sidibé

FAMa : Une victoire contre le terrorisme à Sébabougou



Sous la direction du Chef d'État-Major Général des Armées, le Général Oumar Diarra, les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont récemment remporté une victoire décisive contre les groupes armés terroristes lors d'une opération offensive majeure dans le secteur de Sébabougou, cercle de Diéma, région de Nioro du Sahel. Cette opération, lancée le 28 avril 2025, visait à rétablir l'ordre et à garantir la sécurité des populations locales.

Dès le début de l'opération, les unités FAMa ont démontré un grand professionnalisme et une efficacité remarquable, neutralisant les groupes terroristes actifs dans la zone. Cette action s'inscrit dans la continuité des opérations de sécurisation antérieures, ayant permis le démantèlement de plusieurs bases terroristes dans différentes localités.

Malgré une tentative d'embuscade violente de la part des groupes armés, les FAMa ont réussi à reprendre le contrôle total de Sébabougou, infligeant des pertes importantes à l'ennemi. Le bilan provisoire fait état de 5 blessés du côté des FAMa, pris en charge rapidement, et de 21 terroristes tués sur place, en plus de la saisie d'armes, de munitions, d'équipements de communication, de véhicules et de logistique.

Les frappes aériennes ciblées ont également contribué à affaiblir davantage les groupes ennemis, détruisant plusieurs de leurs bases dans les forêts avoisinantes. Des dispositifs de sécurité renforcés ont été mis en place pour protéger les civils et assurer la liberté de circulation des personnes et des biens.

Les opérations de nettoyage et de ratissage se poursuivent pour traquer les combattants en fuite et retrouver les éventuels blessés terroristes. La zone libérée est désormais sous surveillance constante afin d'éviter toute résurgence des éléments hostiles et de garantir la souveraineté de la République.

La DIRPA a salué le courage, la bravoure et le professionnalisme des unités impliquées dans cette opération, soulignant ainsi l'engagement des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme et pour la sécurité des populations. Le message de l'État-Major Général des Armées, affirmant que "unis, nous vaincrons", est particulièrement fort et porteur d'espoir. Il souligne l'importance de l'unité et de la solidarité dans la quête de la paix et de la stabilité au Mali. Cet appel à la coopération et à la collaboration de tous les acteurs impliqués dans la résolution des défis sécuritaires du pays est essentiel.

Fatou Sissoko

Gabéro : Une commune en détresse face à la gabegie et à l'impunité



La commune de Gabéro, récemment élevée au rang de cercle par les autorités de la Transition, est le théâtre de dérives inquiétantes liées à une gestion locale défailante caractérisée par l'autoritarisme, la mauvaise gouvernance et l'opacité. Autrefois prospère, cette localité historique et économique sombre aujourd'hui dans le chaos sous l'égide d'un maire dont les agissements semblent dictés par la seule volonté de perpétuer son pouvoir.

Ce maire, élu en 2009 sous les couleurs de l'ADEMA-PASJ avant de rejoindre le RPM en 2013, a régulièrement entravé le processus démocratique pour se maintenir au pouvoir de manière illégitime. En 2016, confronté à l'annulation de la liste de son parti par la cour d'appel de Mopti - une première au Mali -, il a usé de prétextes sécuritaires pour éviter la tenue d'élections. Pourtant, à l'époque, Gabéro était considérée comme l'une des communes les plus sûres de la région. Les manœuvres déployées furent grossières : incendies de matériel électoral, simulation de menaces terroristes... Tous les moyens étaient bons pour museler la voix des urnes.

Aujourd'hui, le constat est alarmant. La commune, affaiblie par l'insécurité réelle exacerbée par des années de négligence, est le théâtre d'une gestion chaotique. Sur les 23 conseillers communaux initiaux, 10 sont décédés sans être remplacés, les survivants sont marginalisés, et les ressources locales sont détournées au profit d'intérêts personnels. De plus, le maire s'arroge illégalement le droit d'intervenir dans la nomination des conseillers et chefs de village, enfreignant ouvertement les compétences de l'administration territoriale.

Face à cette situation désastreuse, la société civile et les habitants, excédés, ont massivement manifesté le 22 avril pour réclamer le départ immédiat du maire et la mise en place d'une délégation spéciale. Leur message est clair : ils ne veulent plus être les victimes de l'incompétence et de la malversation.

Les autorités de la Transition, engagées dans la moralisation de la vie publique et la restauration de l'État, se doivent d'écouter cette détresse. Gabéro n'est pas un cas isolé, mais symbolise un Mali profond étouffé par des dirigeants locaux corrompus. Le Général Goïta et son gouvernement ont le devoir d'agir rapidement : auditer la gestion passée, punir les abus et rétablir une administration intègre au service des citoyens. La Transition a l'opportunité de prouver qu'elle marque une rupture avec les pratiques du passé. Gabéro le réclame, le Mali le mérite.

Fatou Sissoko

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne. La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”

Assassinat brutal d'un ressortissant malien en France : **La communauté malienne sous le choc**



La nouvelle de l'assassinat tragique de Monsieur Aboubakar Cissé, un ressortissant malien résidant en France, a profondément bouleversé la communauté malienne, aussi bien dans son pays d'origine qu'à l'étranger. L'incident s'est déroulé le vendredi 25 avril 2025 au sein de la Mosquée de La Grand-Combe, située dans le département du Gard, au sud de la France, suscitant une onde de choc et d'indignation.

Le gouvernement malien a vivement réagi à cet acte barbare perpétré en un lieu sacré, ex-

primant sa consternation à travers un communiqué officiel. Le ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, Monsieur Mossa AG Attaher, a condamné avec force ce crime odieux et a présenté ses condoléances les plus sincères à la famille endeuillée. Il a également exprimé sa solidarité envers l'ensemble de la communauté malienne résidant en France, ainsi que son soutien aux fidèles de la Mosquée de La Grand-Combe, profondément affectés par cette tragédie survenue dans un lieu de prière.

Cet assassinat au sein d'un lieu de culte a profondément choqué les consciences et ravivé les craintes liées à la montée des violences ciblées, parfois motivées par des idéologies extrémistes, la xénophobie ou l'intolérance religieuse. L'indignation est générale au sein des cercles religieux, politiques et associatifs en France et à l'étranger, face à un tel acte de violence perpétré dans un espace de recueillement et de paix.

Le gouvernement malien a condamné fermement cet assassinat qualifié de barbare et a



exigé que toute la lumière soit faite sur les circonstances du drame. Une collaboration étroite avec les autorités françaises et les services diplomatiques maliens a été mise en place pour suivre de près l'évolution de l'enquête.

Les autorités maliennes en France ont immédiatement réagi en mobilisant l'ambassade du Mali et les consulats généraux pour accompagner la famille de la victime et veiller à ce que justice soit rendue. Des démarches sont en cours pour organiser un hommage digne à Monsieur Cissé, figure respectée au sein de sa communauté religieuse et malienne locale.

Le gouvernement malien réaffirme son engagement en faveur de la justice, de la paix et de la dignité humaine, appelant les autorités françaises à retrouver les auteurs de ce crime et à les sanctionner conformément à la loi. L'émotion est vive au sein de la diaspora ma-

lienne en France, marquée par cet événement tragique qui a frappé lourdement la communauté malienne dans son ensemble. L'acte insoutenable auquel font référence de nombreuses associations maliennes a suscité une profonde douleur et indignation au sein de la communauté.

Ces associations demandent instamment des mesures renforcées pour protéger les lieux de culte et les personnes vulnérables, notamment en cette période marquée par des tensions multiples dans certaines régions françaises.

Relance du Débat sur la Sécurité des Migrants et des Minorités Africaines

Cet incident ravive le débat sur la sécurité des migrants et des membres des minorités africaines dans les pays d'accueil. De nombreux

observateurs soulignent que ce tragique événement ne doit pas rester sans réponse ferme et ne doit pas être oublié médiatiquement après quelques jours.

Appel à la Retenue et à l'Unité de la Communauté Malienne

Malgré la douleur ressentie, le ministre Mossa AG Attaher a appelé à la retenue et au calme, encourageant la communauté malienne à se rassembler dans la prière et la solidarité. Il a exprimé sa confiance dans les autorités compétentes pour la suite judiciaire du dossier. Selon le ministre, ce drame met en lumière l'importance d'un engagement renforcé en faveur de la cohésion sociale, de la prévention des violences et du respect des droits humains.

Mohamed N'Diaye

Affaire Clément Mamadou Dembélé: Non-lieu prononcé suite à des menaces de mort présumées



Au terme de l'instruction menée par le magistrat instructeur Moussa Diarra, l'affaire impliquant Clément Mamadou Dembélé, inculpé pour avoir proféré des menaces de mort à l'encontre du Chef de l'État, de sa famille et de ses proches, a connu un rebondissement majeur. Malgré les accusations portées contre lui, le juge d'instruction du 1er cabinet du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a estimé que les charges

retenues étaient insuffisantes pour maintenir l'inculpé en cause.

Dans son ordonnance rendue le 17 avril 2025, le juge Moussa Diarra a conclu à un non-lieu en faveur de Clément Mamadou Dembélé, le mettant ainsi hors de cause. Cependant, cette décision a suscité des réactions, car le ministère public a fait appel de ladite ordonnance.

Selon les informations obtenues par le journal

"Le Challenger", l'affaire a débuté avec la diffusion d'un message vocal attribué à Clément Mamadou Dembélé, dans lequel il aurait proféré des menaces de mort à l'encontre du Chef de l'État et de sa famille. Suite à cette diffusion, l'inculpé a été interpellé par la Brigade d'investigation judiciaire et présenté au Procureur du Pôle national de lutte contre la Cybercriminalité pour répondre de ces accusations.



Pendant l'enquête préliminaire et devant le magistrat instructeur, Clément Mamadou Dembélé a nié en bloc les faits qui lui étaient reprochés. Il a notamment affirmé qu'en tant que personnalité publique, il n'avait aucun intérêt à tenir de tels propos sur les réseaux sociaux, d'autant plus qu'il n'avait aucun antécédent avec le Chef de l'État.

Malgré la constitution en partie civile de la Direction Générale du Contentieux de l'État, aucun élément probant n'a été versé au dossier pour étayer les accusations portées contre l'inculpé. La DGCE a souligné la nécessité d'authentifier le message vocal incriminé, ce qui a conduit le cabinet d'instruction à solliciter l'intervention du Cabinet d'Enquêtes et d'Investigations "Dibilan Lakary". Ce dernier a conclu de manière formelle que la voix présente sur le message vocal n'appartenait pas à Clément Mamadou Dembélé.

Cependant, malgré ces conclusions favorables à l'inculpé, le rapport de l'expert a été contesté

par la partie civile et le ministère public. Ils ont reproché à l'expert de ne pas avoir mené des investigations numériques approfondies, se limitant à l'utilisation de détecteurs de mensonge.

L'affaire Clément Mamadou Dembélé a mis en lumière les enjeux liés à l'authentification des preuves numériques dans les affaires de cybercriminalité, et soulève des questions quant à la fiabilité des méthodes d'investigation utilisées dans de tels cas. Le juge d'instruction Moussa Diarra a ordonné une contre-expertise, mais l'expert désigné, Me Harouna Traoré, s'est récusé en raison de sa collaboration antérieure avec un autre cabinet d'expertise ayant réalisé la première expertise.

Le juge a constaté que Me Harouna Traoré avait effectivement participé à la première expertise, remettant ainsi en question sa récusation ultérieure. Malgré les tentatives du juge pour relancer une contre-expertise, l'expert a refusé, conduisant le juge à estimer que la de-

mande de contre-expertise était devenue sans objet.

Selon l'ordonnance du juge Moussa Diarra, les éléments recueillis au cours de l'instruction plaident en faveur de l'insuffisance de charges contre Clément Mamadou Dembélé concernant des menaces de mort proférées à l'égard du Chef de l'État, de sa famille et de ses proches. Le juge a donc rendu une ordonnance de non-lieu dans cette affaire.

Cependant, le Parquet a fait appel de cette ordonnance de non-lieu, et l'affaire sera examinée par la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Bamako.

Il s'agit donc d'une affaire complexe impliquant des expertises, des récusations, des accusations de menaces de mort et des recours en justice. L'issue finale dépendra de l'examen de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Bamako.

Yacouba Ongoiba



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 **BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN**

 **(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977**

 **contact@oclei.ml**  **www.oclei.ml**

Crise politique en Afrique de l'Ouest : Les défis de la démocratie



Une vague de bouleversements politiques secoue actuellement plusieurs pays de l'Alliance des États du Sahel, remettant en question les fondements de la démocratie dans la région. Au Burkina Faso, le président capitaine a récemment annoncé à son peuple que le pays ne se dirigeait pas vers des élections, mettant ainsi fin à tout espoir de transition démocratique. De même, au Niger, le président général a pris des mesures pour se maintenir au pouvoir pour un mandat de cinq ans renouvelable, repoussant également toute perspective électorale.

Cette situation inquiétante s'étend désormais au Mali, où les généraux au pouvoir jonglent entre annonces de dates électorales repoussées indéfiniment, suspension des activités des partis politiques et limogeages de responsables osant critiquer le régime en place. Le jeu de cache-cache auquel se livrent les autorités militaires maliennes jette un voile d'incertitude sur l'avenir démocratique du pays.

En effet, les généraux maliens semblent privilégier la diversion et la manipulation pour éviter de répondre aux attentes de la popula-

tion en matière d'élections libres et transparentes. En fixant puis repoussant unilatéralement les dates électorales, en suspendant les activités politiques et en menant des consultations opaques sur la révision de la Charte des partis politiques, ces dirigeants militaires sapent les fondements même de la démocratie.

Face à cette crise politique majeure, la communauté internationale se doit d'agir pour garantir le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux dans ces pays en

proie à l'autoritarisme militaire. L'avenir de la région sahélienne dépend en grande partie de la capacité des dirigeants à écouter la voix du peuple et à œuvrer pour des institutions démocratiques solides et durables.

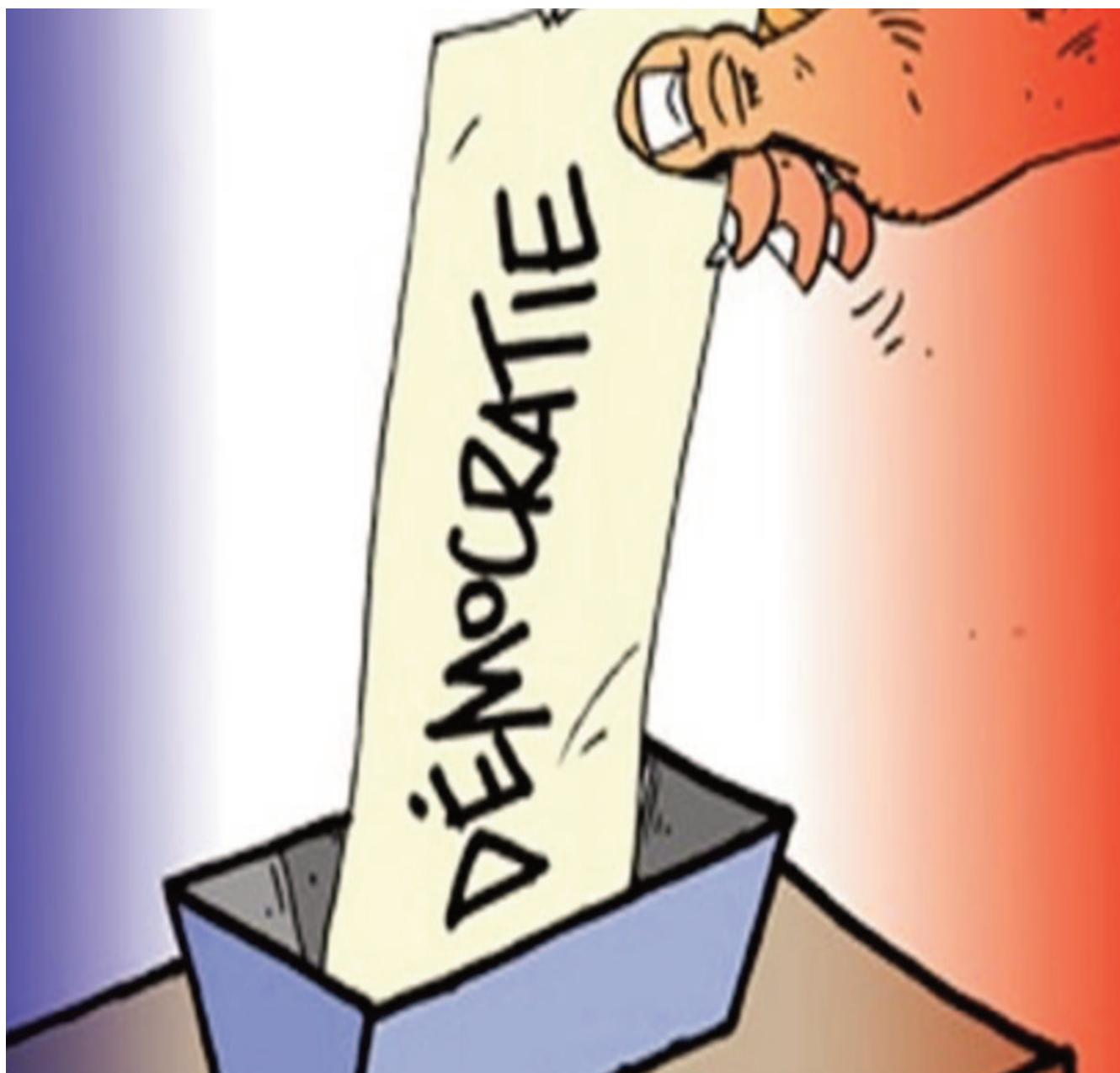
L'heure est à la vigilance et à la mobilisation pour préserver les acquis démocratiques dans une région en proie à l'instabilité politique. La situation politique décrite dans votre requête semble complexe et préoccupante. Il est question d'une campagne de dénigrement visant certains partis politiques, ainsi que de décisions prises par des résidents de pays membres de l'Alliance des États du Sahel qui remettent en question la démocratie et la tenue des élections. Le parallèle est fait avec

d'autres pays de la région où des généraux ont pris le pouvoir.

Il faut se poser des questions sur les intentions des généraux au Mali vis-à-vis de la transition en cours. Le manque de transparence et de communication claire avec le peuple peut en effet semer la division et l'instabilité. Il est essentiel pour la réussite de toute transition politique que les autorités en place soient transparentes sur leurs intentions et leurs actions. Les autorités doivent faire preuve de courage envers le peuple en lui exposant clairement leur vision et leurs objectifs pour cette période de transition. Le Droit du Peuple à l'Information et à la Participation

Le peuple a le droit de connaître la direction dans laquelle le pays est dirigé et de participer activement au processus démocratique. Les autorités en place doivent instaurer un dialogue ouvert et constructif avec la population afin d'éviter toute forme de manipulation ou de confusion. La transparence et la communication sont des piliers essentiels pour garantir la légitimité et la stabilité des institutions démocratiques. Nous espérons que les généraux maliens feront preuve de responsabilité et de clarté dans leurs actions, afin de préserver la démocratie et de respecter la volonté du peuple malien.

Karamoko B Keita



Concertations sur la dissolution des partis politiques : La nation retient son souffle avant la fin de la phase nationale

Très attendue, la phase nationale de la consultation des « forces vives » du pays sur la relecture de la Charte des partis politiques s'est ouverte ce lundi 28 avril 2025 au Centre international de conférences de Bamako (CICB). Les travaux, qui viennent clôturer un processus initié les 16 et 17 avril derniers à l'échelle régionale prendront fin ce mardi après-midi au cours d'une cérémonie présidée par le Chef du Gouvernement, le général de Division Abdoulaye MAIGA.

Hier lundi, l'ouverture des travaux était présidée par le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des réformes politiques et du soutien au processus électoral, Mamani NASSIRE ; en présence de son homologue de la Refondation de l'Etat, Bakay TRAORE ; du gouverneur du District de Bamako.

Pour cette ultime étape, les légitimités traditionnelles ou religieuses, notamment, ainsi que les Maliens établis à l'extérieur, sont invitées à formuler des propositions pour réduire le nombre des partis politiques et encadrer leurs financements.

Une démarche contestée

Les 16 et 17 avril 2025, les consultations dans les régions ont déjà fait émerger une proposition phare : la dissolution pure et simple de tous les partis, pour les remplacer par deux ou trois nouvelles formations.

Mais la classe politique dénonce depuis plusieurs semaines une mise en scène destinée à les faire disparaître.

Les précédentes concertations ont eu lieu dans les 19 régions du Mali, dans le District de Bamako et dans les 49 Ambassades et Consulats du Mali à l'extérieur, les 16 et 17 avril 2025.

«L'enjeu de la présente phase de la consultation nationale est de procéder à l'examen mi-



nutieux des résultats issus de la large consultation des Forces vives de la Nation dans nos Circonscriptions administratives à l'intérieur du pays et de nos compatriotes établis à l'Extérieur, dans les Ambassades et Consulats du Mali», a déclaré Mamani NASSIRE.

Dans son propos, le ministre délégué a rappelé que parmi les recommandations des Assises Nationales de la Refondation figurent les 3 importantes recommandations ci-après, se rapportant aux partis politiques : la réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement ; la relecture de la Charte des partis politiques, avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition ; l'interdiction du nomadisme politique en cours de mandat.

«Pour la mise en œuvre desdites recommandations, qui s'inscrivent dans le cadre de la relecture de la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques, j'ai saisi, le 19 décembre 2024, par des lettres individuelles, les 297 partis politiques et les 94 organisations de la société civile figurant dans la base de données du Ministère de l'Adminis-

tration territoriale et de la Décentralisation, sollicitant leurs réponses au plus tard le 14 mars 2025», a fait savoir le ministre NASSIRE.

Manque de réponses opérationnelles

Il a regretté qu'à l'issue du dépouillement des réponses des partis politiques et des organisations de la société civile, qu'au lieu de propositions concrètes permettant la mise en œuvre des recommandations des ANR, les partis politiques se sont contentés de généralités, sans aucune modalité opérationnelle, généralités du genre : « il faut durcir les conditions de création des partis politiques, instaurer plus de rigueur dans le fonctionnement des partis politiques, maintenir l'aide publique aux partis politiques et la soumettre à des conditions plus rigoureuses, regrouper les partis politiques, etc. », a déploré le ministre délégué Mamani NASSIRE.

Pour lui, il est évident que ces propositions n'apportent aucun élément nouveau dans la formulation des recommandations elles-mêmes, ni n'offrent aucune solution juridique

de mise en œuvre des recommandations des ANR.

Or, dit-il, s'agissant par exemple de « la réduction du nombre des partis politiques » ou du « regroupement des partis politiques », les partis politiques avaient la possibilité de faire des offres de modalités de la diminution du nombre des partis politiques en faisant usage de leurs propres prérogatives sur la base du Chapitre XII de la Charte des partis politiques intitulé : « de la fusion, de la dissolution et de la dévolution ».

Selon Mamani NASSIRE, par application des articles 53, 54, 55, 56 et 57 de la Charte des partis politiques, l'offre des partis politiques aurait pu permettre de proposer un nombre raisonnable de partis politiques à maintenir dans le pays, avec leurs modalités de création et d'implantation, en proposant des critères objectifs à cet effet. «En plus de ce manque de réponse opérationnelle de la part des partis politiques, ceux-ci, pour la plupart, n'ont

même pas répondu à nos correspondances», a continué de déplorer M. NASSIRE.

137 sur 297 partis ont répondu

«Sur les 297 partis politiques existants et saisis formellement par lettre, seuls 137 ont répondu, soit une majorité de 160 partis politiques qui n'ont pas répondu.

Prenant acte du fait qu'aucune solution de réduction du nombre des partis politiques ou de leur regroupement n'est offerte au Gouvernement par les partis politiques, j'ai présenté le 4 avril 2025 une communication verbale au Conseil des ministres pour rendre compte des résultats de la consultation des partis politiques et des organisations de la société civile et annoncé des concertations à organiser sur la question à l'intérieur et à l'Extérieur du pays», a-t-il révélé.

C'est ainsi, explique-t-il que lors du Conseil des ministres du mercredi 09 avril 2025, il a

été décidé d'user d'un principe juridique légitime, qui est le parallélisme des formes et des compétences, en soumettant les propositions des partis politiques et des organisations de la société civile à l'appréciation des Forces vives de la Nation à l'intérieur du pays et des Maliens établis à l'Extérieur, car ce sont ces mêmes acteurs qui ont adopté les recommandations des ANR en décembre 2021.

Tout en invitant chaque participant à l'assiduité et à la rigueur qui s'imposent dans ce genre d'exercice et en souhaitant plein succès aux présentes assises, il a précisé que les propositions et recommandations ne doivent souffrir d'aucune ambiguïté pour afin de permettre au gouvernement d'avancer.

A noter que pour le bon déroulement des travaux, trois commissions ont été mis en place.

Par Abdoulaye OUATTARA

Source : Info Matin





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit

Guinée : Un homme se mutilé à Doko suite à la consommation de produits aphrodisiaques



Un événement tragique a bouleversé la commune rurale de Doko, située dans la préfecture de Siguiri, ce dimanche 27 avril 2025. Un homme d'une trentaine d'années, originaire de Kérouané, s'est mutilé en se coupant les parties génitales. Cette tragédie, apparemment causée par la prise de produits aphrodisiaques, a plongé la population locale dans la consternation et l'incompréhension.

D'après le correspondant de Guineematin.com basé dans la préfecture, l'individu, connu pour sa dépendance à des substances stimulantes, a été découvert dans un état critique à son domicile à Doko. Alertés, les secours de l'hôpital préfectoral de Siguiri se sont rapidement ren-

duis sur place pour prendre en charge la victime.

Le Dr Abdoulaye Bassirou Condé, médecin généraliste, a confirmé que la mutilation des organes génitaux de cet homme était directement liée à sa consommation excessive de substances excitantes. Souffrant de problèmes de santé mentale suite à un accident dans une mine ayant entraîné des complications rénales, il avait été dirigé vers un établissement de santé à Conakry. Malheureusement, il a préféré s'adonner à une consommation abusive de stimulants à Doko, ce qui a conduit à cet acte désespéré.

La communauté locale est profondément choquée par cet événement tragique, mettant en

évidence les dangers des produits aphrodisiaques et soulignant l'importance d'une sensibilisation accrue sur les risques liés à leur utilisation abusive. L'homme est actuellement en soins intensifs à l'hôpital de Siguiri, sa vie en suspens, tandis que les autorités médicales s'efforcent de comprendre les circonstances de cet acte extrême et de garantir un suivi médical approprié.

Cette affaire tragique souligne une fois de plus la nécessité d'une prise de conscience collective quant aux effets dévastateurs des produits stimulants sur la santé mentale et physique, et appelle à une action préventive efficace pour éviter de tels drames à l'avenir.

Fatou Sissoko

Beijing, immersion dans la culture chinoise : Entre sagesse ancestrale et art du thé



Beijing, immersion dans la culture chinoise : entre sagesse ancestrale et art du thé

Ua Chine est un pays où le passé dialogue sans cesse avec le présent. En tant que passionnée de culture chinoise, j'ai souhaité partager ici deux expériences marquantes vécues à Beijing : l'exploration d'un temple taoïste séculaire et la découverte de l'art délicat de la préparation du thé en poudre. À travers ces moments, c'est

toute la richesse d'une civilisation millénaire qui s'est révélée à moi.

Le temple Dongyue est situé dans l'arrondissement de Chaoyang à Beijing, à l'est de la Cité interdite. En passant la porte de ce temple taoïste, nous sommes d'abord intrigués par les caractères anciens, semblables à l'écriture os-

sécaille, affichés sur les portes. Puis, nous nous laissons guider par l'odeur des bâtons d'encens déposés par les fidèles.

Nous pénétrons ensuite dans une salle où sont rangées une série de statues grandeur nature en bois représentant Wuyue Dadi ainsi que d'autres figures et divinités taoïstes.





Enfin, notre attention se porte sur une exposition dédiée aux Jieqi, les vingt-quatre termes solaires, un système traditionnel de découpage du calendrier basé sur l'observation du Soleil, qui rythmait autrefois les activités agricoles et déterminait la date de nombreuses fêtes traditionnelles telles que Qingming. Les Jieqi illustrent l'harmonie subtile entre l'homme et la nature. Architecture traditionnelle, philosophie taoïste et savoirs ancestraux se rejoignent ici pour enrichir notre connaissance de la culture chinoise. Cette sensibilité au rythme du temps et aux changements naturels se retrouve également dans la vie quotidienne des Chinois, en particulier dans l'art

du thé. Peu après avoir quitté le temple, j'ai eu l'occasion de participer à une initiation à la préparation du thé en poudre. La cérémonie du thé en poudre se pratique avec quatre éléments essentiels : un bol à thé, un fouet en bambou, une cuillère et du thé moulu finement.

On commence par réchauffer le bol avec de l'eau chaude. On y dépose ensuite une cuillerée de thé en poudre, à laquelle on ajoute un peu d'eau pour former une pâte épaisse. Après avoir complété le niveau d'eau, on fouette vigoureusement pour créer une mousse onctueuse.

La magie opère quand la cuillère trace des motifs délicats sur cette mousse, transformant chaque tasse en une œuvre éphémère : un rituel où précision et créativité se rencontrent.

Ce contraste délicat, où chaque geste ritualisé devient méditation et chaque tradition, un dialogue avec le temps, est sans doute ce qui rend cette culture si fascinante à découvrir.

Découvrir la Chine, c'est plonger dans un univers où chaque geste, chaque saveur, racontent une histoire millénaire.

Source: cgtn.com



Cinéma, paysages et passerelles interculturelles : **Regard sur Ne Zha 2 entre la Chine et la France**



Le cinéma chinois entre dans une nouvelle ère sur la scène mondiale. En particulier dans le domaine de l'animation, de plus en plus d'œuvres chinoises séduisent le public étranger par leur langage esthétique unique et leur puissance émotionnelle.

En 2025, le Festival international du film de Beijing a mis l'accent sur la coopération internationale et le développement du secteur de l'animation, donnant un nouvel élan à la stratégie de rayonnement mondial du cinéma chinois. Le festival a spécialement mis en place une section consacrée au cinéma d'animation, dévoilant les résultats de la politique des « Trente mesures pour l'animation » ainsi qu'un plan de formation pour les jeunes talents dans ce domaine. Cela témoigne non seulement de l'importance accordée par les autorités à ce secteur, mais aussi du dynamisme croissant de l'animation chinoise en matière de contenu, de technologie et de formation des talents.

Dans ce contexte, la sortie du film *Ne Zha 2* en France s'impose comme un jalon important dans la diffusion internationale de l'animation chinoise. Le film a non seulement engrangé plus de 15,2 milliards de yuans au box-office chinois, mais a également été très bien accueilli en France. Depuis le 23 avril, il est projeté dans plus de 200 salles à travers l'hexagone, avec une audience attendue de 150 000 spectateurs. Il ouvre une fenêtre sur la culture chinoise et ses attraits touristiques.

La réaction du public français à *Ne Zha 2* a été étonnamment enthousiaste.

Plusieurs médias français ont souligné les valeurs positives de courage et de défi face au destin transmises par le film. Bien que le personnage de *Ne Zha* soit inconnu du public français, le cœur émotionnel du film, gravitant autour de la famille, de l'élévation personnelle et du sacrifice, a touché tous.

Beaucoup de spectateurs ont affirmé avoir compris l'histoire malgré la barrière linguistique, grâce à la force du langage visuel et à une narration claire.

Une spectatrice a déclaré : « Je trouve que les scènes de combat ainsi que l'amitié entre les deux personnages sont vraiment magnifiques. J'ai pas du tout vu le temps passer. » Un autre spectateur a confié : « Le film était vraiment très intéressant. Les effets spéciaux étaient incroyables. C'est un film d'animation ponctué de nombreux rebondissements et je trouve ça vraiment génial. »

Le succès de *Ne Zha 2* en France ne représente pas seulement une victoire pour l'exportation culturelle, mais aussi un modèle de communication entre les peuples.

Le film fusionne habilement mythologie chinoise et valeurs universelles : lutte contre le destin, quête de liberté, tensions et réconciliations familiales.



Ces thèmes transcendent les langues, les cultures et les frontières, suscitant une résonance internationale.

Par ailleurs, on constate que les méthodes de narration du « récit chinois » dans l'animation se perfectionnent continuellement. "Ne Zha 2 séduit non seulement par la beauté de ses images et ses effets spéciaux impressionnants, mais aussi par sa narration rythmée et ses personnages proches de la sensibilité des spectateurs contemporains. Cette combinaison d'« esprit traditionnel local + langage international » est la clé de la mondialisation du cinéma chinois. Ces dernières années, de plus en plus d'entreprises chinoises de cinéma collaborent avec des distributeurs et médias internationaux. Ne Zha 2 a par exemple coopéré avec Trinity CineAsia en organisant des projections privées impliquant des critiques

étrangers pour préparer son lancement à l'étranger. Ce type de partenariat dépasse le simple cadre commercial : il reflète la volonté du cinéma chinois de « se faire comprendre », et pas seulement de « se faire voir ». Outre le film lui-même, la valorisation des lieux de tournage a également joué un rôle clé. Certaines scènes de Ne Zha 2 ont été inspirées par les paysages de Guilin, déjà largement diffusés sur les réseaux sociaux pour leur beauté poétique. Sur mon compte Coco Studio, j'ai partagé des vidéos et des photos de Guilin : de nombreux internautes français ont laissé des commentaires soulignant la beauté exceptionnelle de ce lieu. Les paysages enchanteurs de Guilin attirent non seulement les cinéastes, mais révèlent aussi au monde un visage de la Chine bien éloigné des clichés. Ses montagnes brumeuses sous la pluie et ses reflets lumineux au soleil donnent l'impres-

sion de se trouver au cœur d'une peinture orientale. Chaque élément naturel devient ainsi un symbole visuel du charme chinois. La diffusion de la culture chinoise ne consiste pas seulement à exporter des récits, mais à créer une « présence » visuelle et émotionnelle. Lorsque Ne Zha brise les chaînes du destin pour protéger les autres, sa force, son sens du sacrifice et sa tendresse touchent profondément, au-delà des différences culturelles. Par le passé, les films chinois étaient surtout diffusés à l'étranger via les festivals d'art, les circuits spécialisés et les plateformes culturelles. Aujourd'hui, les films chinois conquièrent les salles de cinéma grand public et séduisent une audience toujours plus large. Cela signifie que le cinéma chinois passe d'une « vitrine culturelle » à une « participation culturelle », d'une simple présentation à une véritable compréhension. Je suis convaincue que de plus en plus d'œuvres comme Ne Zha 2 verront le jour ; innovantes sur le plan artistique et capables de franchir les barrières culturelles. Les cinéastes chinois doivent continuer à miser sur la qualité du contenu, tout en osant aller à la rencontre du monde pour bâtir des passerelles. Quand l'animation devient un mode de récit national, elle dépasse le conte de fées pour refléter la réalité. Elle relie la tradition au futur, l'Orient au reste du monde. Et tout commence par une histoire bien racontée, une histoire qui touche le cœur. (Xu Zhike, journaliste de CGTN Français)

Source : cgtn.com



La Chine : Résiliente en dépit de tout



L'actualité mondiale reste marquée par la guerre tarifaire déclenchée par l'administration Trump. Cette décision unilatérale et protectionniste, qui a pris particulièrement la Chine pour cible, n'est guère profitable à aucune partie, y compris les États-Unis. Les tarifs douaniers ont érodé la confiance des investisseurs vis-à-vis du marché. Ils perturbent non seulement le commerce mondial, mais jouent aussi négativement sur la croissance mondiale.

Toutefois, dans cet océan d'incertitudes, la Chine s'adapte tant bien que mal à la situation. En dépit des perturbations, les prévisions de croissance pour ce pays asiatique rassurent. En prenant en compte les données du Bureau national des statistiques publiées le dimanche 27 avril, le secteur manufacturier de haute qualité maintient le cap d'une bonne cadence, affichant un taux de croissance de 14,3 % en mars, ce qui en fait un moteur stratégique du développement industriel. Au premier trimestre, a informé le Bureau national de statistiques, parmi les 41 principaux secteurs industriels de la Chine, 24 ont vu leurs bénéfices augmenter en glissement annuel, représentant près de 60 % de la croissance. L'industrie manufacturière s'est nettement améliorée, avec des bénéfices en hausse de 7,6 % au premier trimestre, soit une augmentation de 2,8 points de pourcentage.

Ces performances sont à mettre au compte de la réforme et de l'ouverture que la Chine poursuit de manière dynamique en attirant les in-

vestisseurs étrangers. À titre illustratif, a indiqué le ministère chinois du Commerce, le nombre d'entreprises à capitaux étrangers nouvellement créées a augmenté de 4,3 % en glissement annuel pour atteindre 12 603 au premier trimestre 2025. Le Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) a tenu le 25 avril une réunion pour analyser et étudier la situation économique et le travail économique actuels. Il a été souligné lors de la réunion que l'économie du pays montrait des signes d'amélioration cette année, avec une confiance du public en progression constante et des avancées notables dans le développement de haute qualité.

Pour parer aux impondérables liés aux tarifs douaniers et au contexte mondial incertain, la Chine entend se concentrer sur le maintien de la stabilité en matière d'emploi, d'activités, de marchés et d'attentes. À cet égard, les minis-

tères des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, de l'Éducation et des Finances ont conjointement publié l'« Avis sur la bonne exécution du travail en matière d'emploi des diplômés universitaires et des autres jeunes en 2025 ». Ce document formule 17 mesures politiques relatives à la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des diplômés universitaires et autres jeunes.

Sur la même lancée, le ministère du Commerce a pris l'engagement d'apporter un appui conséquent aux entreprises de commerce extérieur pour développer les ventes intérieures. Grâce aux activités d'approvisionnement, les entreprises de commerce extérieur ouvrent de nouveaux canaux de vente et les acheteurs trouvent de bonnes sources de marchandises. Il est impératif de coordonner le travail économique national avec les efforts déployés dans le domaine de l'économie et du commerce sur le plan international, de bien gérer les affaires intérieures avec constance, de rester résolument engagés dans l'élargissement d'une ouverture de haut niveau. En un mot, la Chine a pris le pari de la résilience face à cette situation délicate en misant sur une planification rigoureuse et une mise en œuvre efficace des mesures concrètes pour assurer une gestion efficace du travail économique. La réunion de vendredi a envoyé un signal très fort montrant que le gouvernement chinois était pleinement préparé et disposait de plans et de politiques pour faire face à l'énorme et incertaine guerre commerciale lancée par le gouvernement américain, ce qui rassure non seulement l'économie chinoise, mais aussi l'économie mondiale.

Source : cgtn.com



Le Mali : Un vivier de talents footballistiques en devenir

Depuis de nombreuses années, le Mali s'est forgé une solide réputation dans le domaine de la formation des jeunes footballeurs, se démarquant particulièrement par ses brillantes performances lors des compétitions jeunes de la CAF. Avec à son actif deux victoires en CAN U17 et une en U20, ainsi que de nombreuses demi-finales et finales, le Mali s'affirme comme un acteur majeur du football continental dans la catégorie des jeunes. Cependant, un constat amer se dessine : malgré les débuts prometteurs de certaines générations de joueurs, bon nombre d'entre eux n'ont pas réussi à concrétiser tout leur potentiel.

Si des joueurs comme Seydou Keita et Mamadou Diarra Djila ont brillé et réalisé des carrières accomplies, d'autres ont vu leur trajectoire professionnelle en demi-teinte, loin des attentes suscitées par leurs débuts. Il est troublant de constater que des talents maliens, tels que Mamadou Bagayoko, Adama Coulibaly et Mamadou Disa, semblaient plus prisés par les recruteurs que des noms prestigieux comme Iker Casillas, Ronaldinho ou Xavi Hernandez, sans pour autant atteindre le même niveau de reconnaissance.

Cette situation s'est répétée au fil des générations, comme en témoignent les perfor-

mances mitigées des U17 en 2015 et des U20 en 2019, contrastant avec le succès d'autres pays comme le Nigeria, qui a vu émerger des talents tels que Victor Osimhen, sacré Ballon d'or africain en 2023. Malgré les succès des équipes jeunes, le Mali peine à transformer ces performances en succès au niveau senior, notamment en ne parvenant pas à remporter la Coupe d'Afrique des Nations, malgré les espoirs suscités par les victoires des équipes U17 et U20.

Avec la récente médaille d'argent décrochée par la génération des U17 lors de la CAN U17 au Maroc, il est temps que le département des sports et la fédération travaillent de concert pour exploiter pleinement le potentiel de cette jeune sélection. En combinant leur expertise et leurs ressources, ils pourront peut-être façonner l'équipe nationale malienne du futur, capable de décrocher le titre tant convoité de championne d'Afrique.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Connaissant vos limites, vous avez un avantage certain. Servez-vous en ! Soyez raisonnable surtout au niveau alimentaire. Ne prenez aucune décision irrévocable aujourd'hui, vous avez besoin de voir plus clair tout d'abord.

Aujourd'hui, votre bonne humeur est contagieuse et redonne du baume au cœur à l'ensemble de vos proches. C'est donc dans une joyeuse ambiance que la journée va se dérouler. Chacun est épanoui à vos côtés. Que du positif à savourer !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes envahi par une féroce envie d'assumer seul vos besoins de sécurité. Attention à ne pas trop vous isoler. Votre forme morale est omniprésente et compense votre niveau d'énergie, vous remettre au sport serait tout indiqué. L'humour peut vous éviter quelques confrontations douloureuses et préjudiciables à votre équilibre. Essayez donc d'apprendre à rire de tout mais sans vous moquer de personne ! En commençant par vous-même peut-être...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Ne forcez pas les portes qui sont déjà grandes ouvertes... Vous allez vous rendre compte que vous vous étiez limité pour rien. Cette bonne surprise n'est que la première d'une belle série, la voie est libre.

C'est avec engouement et détermination que vous mettrez en avant vos compétences et ferez avancer de vrais projets. La journée sera également idéale pour passer du bon temps avec vos proches: savourez ces instants !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Perché dans vos idéaux, vous aurez du mal à vous faire comprendre, n'assimilez pas cela à du rejet et tout ira bien. Vous ne manquez pas d'énergie ! Vous aurez du mal à trouver le calme intérieur et à vous recentrer.

Si vous rencontrez quelques problèmes sentimentaux ou relationnels, le moment est venu de faire confiance à votre intellect pour résoudre les problèmes. En effet, les influx actuels vont vous aider à améliorer vos échanges, à retrouver l'équilibre et à approfondir vos relations.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous êtes aimable avec tout le monde, le climat relationnel s'assainit... Vous voici comme un poisson dans l'eau ! Une Vénus épanouie facilite vos échanges intimes. C'est le moment d'approfondir vos relations tout en douceur.

Gaieté et insouciance sont au rendez-vous ! Il sera difficile de rester sans rien faire aujourd'hui. Au risque de vous épuiser inutilement, n'en faites pas trop pour autant. Privilégiez plutôt les moments de détente et de rigolade en bonne compagnie.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il est urgent de vous interroger sur les fondements de votre foyer, sur vos antécédents familiaux, sur l'éducation que vous avez reçue et celle que vous transmettez à vos enfants (si vous en avez). Il faut attaquer le mal à la racine. Faites les concessions qui s'imposent, c'est essentiel pour passer à autre chose sans risquer des disputes. En vous montrant plus coopérant et plus diplomate, vous pourrez poursuivre ce que vous avez commencé sans faire de remous. Fuyez les personnes négatives qui se rassurent en vous tirant en arrière.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous dépensez beaucoup d'énergie pour améliorer vos conditions de vie et celles de vos proches. Vous pouvez compter sur le ciel pour défendre vos intérêts et plaider votre cause avec toutes les chances d'être écouté et entendu. Votre sens relationnel sera hautement positif. Vous donnerez une image rassurante, engageante et les échanges en tous genres seront porteurs de hautes satisfactions. C'est également la journée idéale pour entreprendre une discussion qui vous tient à cœur depuis longtemps.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'en faites qu'à votre tête, c'est le moment de vous consacrer à vos affaires personnelles. Une trêve s'annonce, ce qui vous permettra de vous ressourcer, tout en vous évadant des affres du quotidien... Ne restez pas enfermé. Vous allez avoir le calme intérieur nécessaire pour vous consacrer à vos affaires personnelles. C'est la bonne journée pour mettre en avant vos idées et faire le point. Faites-le sans culpabiliser, on vous écoutera.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre motivation se teinte d'un optimisme qui va motiver vos troupes. Il y a des festivités dans l'air. Ne tombez pas dans le piège de la dispersion et de l'excès... En dehors de ça, votre vitalité est omniprésente.

Les démarches artisanales, commerciales et de prospection sont favorisées par les astres, aujourd'hui, communiquez mais n'y mettez pas de sentiment, ce n'est pas le sujet. Si vous restez dans le registre intellectuel ou manuel, vous ferez des merveilles.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous sortirez d'un souci matériel de poids aujourd'hui. Votre fierté sera fondée. La fatigue que vous éprouvez est un signal à prendre en compte, votre qualité de sommeil est à revoir. Faites des efforts dans ce sens !

La balle est dans votre camp, c'est le moment d'exprimer pleinement vos points de vue. En effet, aujourd'hui, vous aurez l'aplomb nécessaire pour aller de l'avant, vous affirmer et lier des contacts constructifs pour l'avenir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le tourbillon relationnel de cette journée vous apporte la diversité qui vous fait défaut. Si vous canalisez votre énergie, vous gagneriez en tonus et en efficacité. Restez dynamique tout en faisant preuve de modération !

Aujourd'hui, votre aisance de communication va considérablement vous aider pour maintenir l'harmonie avec vos proches. En effet, vous avez décidé de changer votre comportement et de miser sur le dialogue en évitant de juger et de vouloir tout contrôler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre sensibilité exacerbée tend à vous rendre trop susceptible, relativisez à la lumière de la raison... Trop insouciant, vous auriez besoin de ralentir le rythme, vous en faites trop d'un coup, le calme et l'évasion à la fois vous sont nécessaires.

Vous aurez du mal à comprendre certaines personnes, ne montez pas sur vos grands chevaux et prenez la peine d'écouter les arguments des uns et les autres. Votre éloquence ne vous donne pas tous les droits !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23